

Le 6 janvier 2022

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous tenons à vous informer de la présence de deux (2) cas positifs de COVID-19 parmi nos résidents, employés et familles, dans notre centre d'hébergement **Champlain-Marie-Victorin**.

Nous désirons vous assurer que toutes les mesures ont été mises en place pour la sécurité de tous.

Nous sollicitons votre collaboration en vue de votre visite afin d'appliquer toutes les recommandations de la santé publique quant aux consignes sanitaires en vigueur.

Comme nous sommes en éclosion, un maximum de quatre (4) proches aidants doit être identifié à l'avance par la famille. Parmi ceux-ci, les visites sont permises à raison d'un proche aidant par jour (une ou plusieurs visites). Ils doivent être adéquatement protégés et présenter leur passeport vaccinal.

La livraison de biens tels que nourriture, achats, etc. apportés par la famille est toujours acceptée. Toutefois, ceux-ci seront assujettis à un processus de désinfection en conformité avec les mesures de prévention des infections en place avant la remise aux résidents.

Soyez assurés que nos équipes continuent d'appliquer toutes les précautions recommandées.

Nous vous informerons de l'évolution de la situation lorsque nous aurons des informations additionnelles à communiquer.

Merci de votre compréhension et de votre précieuse collaboration.

Cordialement,

  
**Anne Beauchamp**

Directrice générale des opérations  
Groupe Champlain/Valéo (par intérim)